

## Téléassistance

Ce service offre la garantie de recevoir une aide ou un secours dans les meilleurs délais. Il vous permet de rester vivre à domicile, le plus longtemps possible et en toute sécurité.

### Fonctionnement du dispositif :

Vous êtes relié 24h/24h et 7j/7 à l'opérateur Europe Assistance qui est informé en cas d'accident ou de malaise. Vous êtes équipé d'une montre-bracelet ou d'un pendentif. Par simple pression du doigt sur l'objet, votre appel est signalé au poste central. Dès qu'un appel d'aide est émis, le transmetteur compose lui-même le numéro de la centrale d'écoute et, sans que le combiné soit décroché, la personne en difficulté est en mesure de parler à l'opérateur. En cas d'impossibilité d'établir le dialogue avec l'opérateur, une intervention est immédiatement déclenchée (services de secours d'urgence, famille, voisins ou amis). Il est proposé aussi l'option détecteur de chutes qui détecte automatique la chute des séniors et qui alerte la centrale. Le barème des tarifs est révisé annuellement.

### Conditions à remplir :

Etre retraité ou âgé de plus de 60 ans, ou en situation de fragilité.  
Résider à Meaux.  
Etre équipé d'une ligne téléphonique fixe ou d'un abonnement de téléphonie mobile.

### Comment faire sa demande :

Vous pouvez vous déplacer

Vous venez au service séniors, sans rendez-vous pour faire votre demande. Le service Seniors contacte les techniciens opérateurs qui prendront rendez-vous directement avec vous pour l'installation et la démonstration.

Vous ne pouvez pas vous déplacer

Vous avez 2 possibilités :

Contactez le service Seniors par téléphone : 01 60 09 90 25 ou par mail : [poleseniors@meaux.fr](mailto:poleseniors@meaux.fr)  
Demander à une personne de votre choix d'effectuer la démarche à votre place (il devra fournir une autorisation écrite donnant procuration à la personne qui signera à sa place)

### Justificatifs à fournir :

Photocopie de la pièce d'identité du (ou des) demandeur(s)  
Photocopie d'un justificatif de domicile  
R.I.B + mandat de prélèvement  
Si le demandeur ne peut se déplacer pour signer le contrat, il devra fournir une autorisation écrite donnant procuration à la personne qui signera à sa place.

## CONTACT



### SERVICES MUNICIPAUX

#### **Pôle Séniors**

Place Lafayette  
77100 Meaux

Du Lundi au Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. (Fermeture le jeudi après-midi)

[01 60 09 97 45](tel:0160099745)

[01 60 09 90 25](tel:0160099025)

[Itinéraire](#)

[Courriel](#)



#### **MAIRIE DE MEAUX**

2 place Hôtel de Ville Jacques - Chirac  
77100 Meaux